



Concours vidéo INRS 2013/2014 "de l'école au travail".

publié le 13/12/2013

A VOUS DE FILMER : participer, avec vos élèves, au concours organisé par l'INRS pour sensibilisé les jeunes sur la santé et la sécurité au travail.

Descriptif :

La participation à ce Concours est gratuite et ouverte à tout groupe d'élèves et d'apprentis qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel.

L'INRS a lancé la deuxième édition du concours vidéo destiné aux jeunes « **Santé et sécurité au travail : De l'école au travail, à vos vidéos** ».

Les moins de 25 ans représentent 11% des salariés et 20 % des accidents du travail.

C'est pourquoi l'INRS organise la deuxième édition du concours vidéo qui se déroulera du 1er octobre 2013 au 31 mars 2014 (date limite de dépôt des vidéos). Destiné à sensibiliser les jeunes aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs premiers pas dans le monde professionnel (périodes de stage ou d'alternance en entreprise, ce concours peut aussi constituer un support pédagogique motivant pour les jeunes. Pour rappel, la date limite de dépôt des vidéos est le 19 avril 2014.

La participation est gratuite et ouverte à tout groupe d'élèves et d'apprentis qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel en France (hors DOM-TOM) placé sous la responsabilité d'un responsable pédagogique.

► [Suivre ce concours sur Facebook](#)

► Les vidéos devront être déposées sur la [page dédiée au concours](#) de Dailymotion.

Chaque participant gagnant sera invité par l'INRS à une cérémonie de remise des prix qui se déroulera à Paris le vendredi 23 mai 2014.

Trois équipes seront récompensées avec des prix collectifs et individuels.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.